



ECONOMIE

Plus de 200 entreprises françaises opèrent au Congo

Page 7

DÉVELOPPEMENT LOCAL

L'impact socioéconomique de la Route de la Corniche

Page 6



Le projet « villes résilientes » porté par l'AFD et l'UE

Page 6



INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

Au cœur du dialogue des cultures

Page 13



EDITORIAL

Enjeux

Page 2

FRANCE-CONGO

Consolider l'axe Paris-Brazzaville

La visite du président Emmanuel Macron à Brazzaville, ce 3 mars, et sa rencontre avec son homologue congolais, le président Denis Sassou N'Guesso, sont l'occasion pour les deux

chefs d'Etat de raffermir une amitié ancienne confrontée aux contrariétés de l'histoire. La relation entre la France et le Congo repose cependant sur des axes prioritaires où l'économie, l'éducation,

la formation, la santé, la diplomatie, la culture, l'assainissement urbain et une vision partagée sur la préservation de l'environnement occupent une place centrale.

COOPÉRATION AVEC L'AFRIQUE

Une France à l'écoute ?

Libreville, Luanda, Brazzaville, Kinshasa accueillent en ce début mars le président français, Emmanuel Macron, qui effectue en Afrique centrale une tournée placée sous le signe de la coopération et de la mémoire.

La veille de son déplacement Emmanuel Macron s'est engagé à promouvoir un nouveau partenariat entre son pays et l'Afrique. Au regard des défis que pose la réalité du terrain aujourd'hui, la France a des atouts à faire valoir mais aussi de nouvelles étapes à franchir pour réinventer avec le continent une relation basée sur le respect des engagements communs.

Page 16

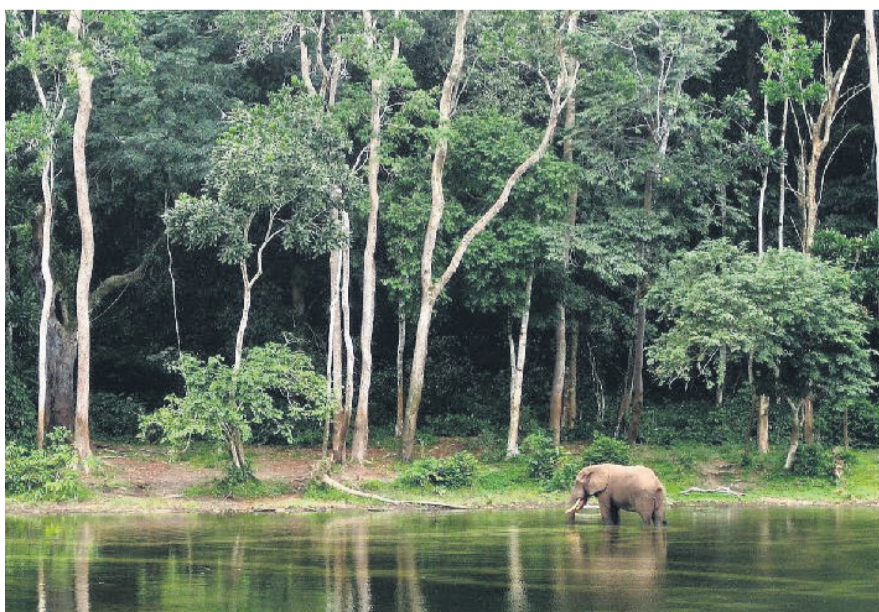


Les présidents Emmanuel Macron et Denis Sassou N'Guesso

BIODIVERSITÉ

Agir ensemble pour l'environnement

Page 10



DIPLOMATIE

Respect mutuel et solidarité

Page 11

ASSISTANCE SOCIALE

Lisungi une expérience porteuse

Page 6



ÉDITORIAL

Enjeux

Si l'on observe bien la scène africaine dans ses différentes modalités – politique, diplomatique, stratégique, économique, financière, sociale, culturelle, artistique, sportive –, il apparaît clairement que l'Afrique centrale, ou plutôt le Bassin du Congo étendu à la région des Grands Lacs, s'impose au fil du temps comme l'une des zones géographiques les plus attrayantes de la planète.

Dotée d'un espace immense, d'une population aussi jeune qu'ambitieuse, d'immenses ressources naturelles encore très largement inexploitées, de vastes forêts primaires où se ressourcent l'air que nous respirons, nous humains sur les cinq continents, de fleuves et de cours d'eau qui en font désormais le premier bassin fluvial de la Terre, cette partie du continent attire de plus en plus l'attention des Grands de ce monde.

Certes, les conflits ethniques, religieux et autres – parmi lesquels figurent en bonne place les tentatives de prise de contrôle par des forces obscures des vastes gisements de matières premières qui en sont l'une de ses principales richesses – menacent la stabilité intérieure de plusieurs nations.

Mais il est clair, aujourd'hui, que les Etats et les gouvernements se mobilisent pour combattre ces fléaux en structurant des communautés régionales telles que la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale et la Communauté des Grands Lacs. Un engagement collectif qui convainc les puissances extérieures de développer leurs relations avec cette partie de l'Afrique.

Les Dépêches de Brazzaville

ASSEMBLÉE NATIONALE

Les députés édifiés sur le contrôle de l'action gouvernementale

Une journée parlementaire de sensibilisation des députés au contrôle de l'action gouvernementale et évaluation des politiques publiques, dans la perspective des droits humains, s'est tenue le 1er mars à Brazzaville, à l'initiative du système des Nations unies au Congo.



Les députés lors de la session/Adiac

L'activité visait à présenter les outils et les méthodes d'évaluation des politiques publiques et souligner les prérogatives ainsi que le rôle majeur que les députés sont appelés à jouer dans leur noble exercice.

Ouverte sous le patronage du président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, la rencontre a permis aux participants de suivre deux communications. La première, délivrée par Françoise Mianda, experte des Nations unies, a porté sur les droits humains, un thème d'importance dans l'exercice de la fonction législative et le contrôle de l'action gouvernementale.

Certes, la Constitution du 25 octobre 2015 consacre quarante articles sur la question mais le

souhait serait que l'Assemblée nationale du Congo se dote d'une commission permanente des droits de l'homme, a-t-elle souligné.

La seconde communication, délivrée par Daniel Mikayoulou, a porté sur l'évaluation des politiques publiques pour le renforcement du contrôle de l'action du gouvernement.

Cet expert des Nations unies a insisté sur le contrôle, l'évaluation et l'analyse des politiques publiques qui permettent de cerner les fondements théoriques et idéologiques. « Il faut que l'Assemblée nationale se dote d'un plan d'évaluation, d'un guide de suivi. Elle doit également renforcer sa collaboration avec la Cour des

comptes, interpellier les ministères dans le cadre de l'évaluation car la pratique évaluative de nos jours reste faible », a-t-elle suggéré.

« L'Assemblée nationale doit évaluer car on ne connaîtra l'impact des politiques publiques que par l'évaluation. Elle doit organiser des sessions d'information, de perfectionnement et de recyclage », a poursuivi cet expert.

Daniel Mikayoulou a rappelé les différentes directives y compris celles de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale qui permettent au Parlement d'évaluer les politiques publiques qui ne doivent pas rester sans impact.

Jean Jacques Koubemba

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Gombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlu Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndongidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ECONOMIE VERTE

La France appuie les efforts du Congo

L'Agence française de développement (AFD) devra mobiliser 45 millions d'euros, soit près de 30 milliards FCFA, dans le cadre de l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (Cafi). L'accord pour la mise en œuvre du Cafi avait été signé en septembre, à Paris, par le président congolais, Denis Sassou N'Guesso, et son homologue français, Emmanuel Macron.

Le soutien financier de la France vise à accompagner les stratégies d'aménagement du territoire et d'utilisation durable des ressources naturelles du Congo. Le Cafi entend contribuer au développement économique à travers une gestion durable du territoire, tandis que le gouvernement congolais s'est engagé à éviter la destruction du massif forestier du pays abritant de forts stocks de carbone et ayant une valeur de conservation élevée.

Cette initiative se déroule normalement en deux phases : une première financée par le fonds Cafi à hauteur de 15 millions de dollars (9 milliards FCFA) délégués à l'AFD et un financement complémentaire de l'AFD de 7 millions d'euros (environ 4 milliards FCFA) ; une deuxième phase devrait mobiliser 15 millions d'euros

(10 milliards FCFA) de ressources en don de l'État français via l'AFD.

Le programme a favorisé la coopération entre les dix pays du bassin du Congo, par exemple le projet Gestion intégrée de la ressource en eau et d'adaptation au changement climatique dans le bassin du Congo coordonné par la Commission internationale du bassin du Congo-Oubangui-Sangha. Le projet devrait bénéficier de deux subventions d'un million d'euros allouées par l'AFD et le Fonds français pour l'environnement mondial.

Le bassin du fleuve Congo est le premier d'Afrique et le deuxième du monde, en superficie comme en volume. C'est aussi le deuxième massif forestier tropical de la planète, soit un vaste puits de carbone avec des écosystèmes uniques qui abritent 60% de la biodiversité afri-



La campagne de planting à travers le pays/Adiac

caine. Au moins 80 millions d'âmes dépendent de ces ressources (hydroélectricité, irrigation, pêche, navigation fluviale).

Mais le bassin fait face à de nouvelles menaces liées à

la déforestation, l'urbanisation et la forte croissance démographique qui fragilisent son écosystème. De passage à Brazzaville en décembre 2022, la secrétaire d'Etat française chargée du

Développement, de la Francophonie et des Partenariats internationaux, Chrysoula Zacharopolou, a réitéré la volonté de son pays à accompagner le Congo dans ce domaine.

Fiacre Kombo

LOI DE FINANCES 2023

Le recouvrement de l'impôt foncier confié à LCDE

Les modalités de recouvrement des droits fonciers exceptionnels, notamment l'impôt foncier, ont constitué l'ossature d'une séance de travail que la commission Economie, finances et contrôle de l'exécution du budget de l'Assemblée nationale a eue le 1^{er} mars avec les responsables de quelques directions générales concernées.

Les abonnés de La Congolaise des eaux (LCDE) observeront sous peu une légère augmentation de leurs factures. Appliqué sur le foncier bâti depuis 2019, l'impôt foncier sera cette année prélevé chez les abonnés de LCDE, conformément à la loi de finances exercice 2023. Ainsi, la direction générale de cette société entend élaborer un plan de communication en relation avec l'Assemblée nationale afin de sensibiliser la population.

« La facture d'eau est restée la même depuis 29 ans. L'augmentation à observer sous peu n'implique pas la consommation d'eau, il s'agit plutôt d'un impôt foncier que l'Etat a confié à LCDE de collecter, conformément à la loi de finances 2023 », a expliqué le directeur général de LCDE, Parfait Chrysostome Makita, à l'issue de la séance de travail. En effet, cette hausse substantielle varie d'une ville à une autre. Selon le directeur général des affaires foncières, du cadastre et de la topographie, Lebo Ange Pougui, au niveau du centre-ville de Brazzaville et Pointe-Noire, l'impôt foncier s'élève à 10 000

FCFA l'année, soit 833 FCFA le mois. Dans les arrondissements non périphériques, il est payé à 5 000 FCFA, soit 433 FCFA le mois, et à 2500 FCFA dans les quartiers périphériques, en ce qui concerne Brazzaville et Pointe-Noire. Au niveau des communes de plein exercice, telles que Dolisie et Nkayi, le montant prévu est de 5 000 FCFA au centre-ville et 2500 FCFA dans les quartiers non périphériques.

La commission Economie et finances a auditionné aussi le ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, Raymond Zéphirin Mboulou. Il a été convoqué pour s'expliquer sur la tarification des actes d'émigration ainsi que sur les modalités de fonctionnement du budget annexe. A ce propos, Raymond Zéphirin Mboulou s'est voulu rassurant. « Il n'y a aucun problème, les gens peuvent aller dans les centres d'enrôlement à Pointe-Noire, à Brazzaville, à Oyo et en Europe pour obtenir des passeports. Mais, là où le bât blesse, c'est d'éviter de trafiquer vos documents administratifs car un acte d'état civil ne se délivre qu'une seule fois. Ne

trafiquiez plus, lorsque vous le faites, le système rejette tout », a déclaré Raymond Mboulou. Il a, par ailleurs, précisé que le passeport ordinaire coûte 50 000 FCFA et la carte nationale d'identité, par contre, se délivre gratuitement.

Sécuriser les ressources dues à la délivrance des passeports

La commission a, en outre, échangé avec les directeurs généraux d'autres structures, notamment celui des transports terrestres sur les modalités de mise en œuvre des taxes relatives au secteur des transports terrestres ; le fonctionnement du compte spécial du fonds routier et les taxes pour les formalités des entreprises.

Le deuxième vice-président de la commission Economie de l'Assemblée nationale, Marien Mombondo-Endzonga, a déploré le fait qu'à deux mois de l'exécution du budget 2023, certaines dispositions ne sont pas encore prises en compte. Il a cité, entre autres, la publication du décret portant sécurisation des ressources dues à la délivrance des passeports afin qu'elles servent à leur refinancement.

Firmin Oyé

PME

Le Figa transformé en établissement à caractère industriel et commercial

Le projet de loi portant transformation du Fonds d'impulsion de garantie et d'accompagnement (Figa) des micros, très petites, petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, en un établissement public à caractère industriel et commercial, a été adopté en Conseil des ministres, le 1^{er} mars. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

Le projet de loi portant transformation du Figa en un établissement public à caractère industriel et commercial s'inscrit dans le cadre de la réforme du dispositif institutionnel d'appui à la promotion et au développement des Petites et moyennes entreprises (PME) et de l'Artisanat. « Dans sa version initiale, le Figa s'est heurté à plusieurs difficultés : l'inadéquation de son activité de garantie sous sa forme juridique actuelle d'établissement public administratif, interdisant notamment la détention d'un compte bancaire ; l'impossibilité de réaliser certains actes d'accompagnement juridique, d'assistance comptable ou commerciale ; la difficulté à mobiliser des ressources auprès des partenaires nationaux et internationaux », a indiqué la ministre des PME et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, présentant le projet de loi en Conseil de ministres.

Le nouveau statut juridique du Figa permettra de renforcer sa gouvernance à travers la mise en

place des organes de contrôle prévus par le droit Ohada ; de rendre obligatoire la mise en place d'une comptabilité ; de rendre possible la certification des états financiers. Il s'agira, par ailleurs, d'élargir les sources de financement du Figa par la mobilisation de ressources auprès des partenaires publics et privés, nationaux et internationaux.

En rappel, le Figa est une structure publique d'appui au développement des très petites, petites et moyennes entreprises et de l'artisanat. Ses missions sont, entre autres, garantir les crédits d'investissement consentis par les établissements bancaires et les crédits des très petites, petites et moyennes entreprises et de l'artisanat ; négocier et nouer des partenariats avec tout organisme intervenant dans l'appui à la création et au développement des entreprises et de l'artisanat ; financer les programmes de renforcement des capacités des porteurs de projet, dirigeants d'entreprise et artisans.

Rominique Makaya

Compte rendu du Conseil des ministres du mercredi 1^{er} mars 2023

Le Conseil des ministres s'est réuni ce mercredi 1er mars 2023 au Palais du peuple, sous la très haute autorité de son excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat. Onze affaires étaient inscrites à son ordre du jour, à savoir :

Un projet de loi au titre du ministère de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi ; Deux projets de décret au titre du ministère des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat ; Trois projets de décret au titre du ministère des Industries minières et de la Géologie ; Deux projets de décret au titre du ministère des Affaires foncières et du Domaine public, chargé des relations avec le Parlement ; Un projet de décret au titre du ministère du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public ; Deux communications aux titres respectifs des ministères des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, d'une part, et des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, d'autre part.

I/- Ministère de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Hugues Ngouélondélé, ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, a soumis à l'examen des membres du Conseil des ministres un projet de loi portant code du sport.

Ce projet s'inscrit dans l'objectif de revitalisation du sport dans notre pays, action considérée comme une des priorités du Plan national de développement (PND) 2022-2026. Les activités physiques et sportives sont régies par la loi n° 11-2000 du 31 juillet 2000 portant organisation et développement des activités physiques et sportives et la loi n° 12-2000 du 31 juillet 2000 portant création d'un fonds national pour la promotion et le développement des activités physiques et sportives.

Ces textes, mis en œuvre depuis plus de 20 ans, ont montré leurs faiblesses, notamment du fait de leur inadéquation au regard de l'évolution des pratiques et des méthodes dans le domaine du sport et de l'éducation physique.

Le projet de code du sport apporte des clarifications sur la mission globale de l'Etat, le niveau d'intervention des collectivités locales et les relations entre les pouvoirs publics et le mouvement sportif, pour une meilleure organisation de la pratique de toutes les disciplines sportives ainsi que l'atteinte d'objectifs de performances sportives honorables.

Il convient de noter que son élaboration a fait l'objet d'une démarche participative et inclusive, permettant notamment la prise en compte des observations et suggestions du comité national olympique et sportif congolais, du comité national paralympique et même de grandes institutions sportives internationales telles que le Comité international olympique ou même la Fifa.

Les innovations du code des sports en examen sont les suivantes : le développement de l'économie du sport ; la création de sous-ligues fédérant les associations sportives scolaires ou universitaires au sein d'une commune ou d'un district et celle de ligues départementales ; la prise en compte du statut du sportif de haut niveau et la fixation des avantages afférents ; la prise en compte du statut de sportif professionnel et de l'agent sportif, avec la fixation du principe de rémunération ; la sécurité sociale des sportifs ; le tourisme sportif et les sports de loisirs pratiqués en milieu naturel ; la prise en compte de la recherche fondamentale et de la recherche appliquée aux activités physiques et sportives ; l'homologation des équipements sportifs ouverts au public.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi portant code du sport. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

II/- Ministère des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat

Invitée à son tour par le président de la République à prendre la parole, Mme Jacqueline Lydia Mikolo, ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, a soumis à l'examen du Conseil des ministres un projet de loi et un projet de décret.

Le premier texte est un projet de loi portant transformation du Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement des micros, très petites, petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, en un établissement public à caractère industriel et commercial (Figa en sigle). Ce projet s'inscrit dans la vaste réforme du dispositif institutionnel d'appui à la promotion et au développement des PME et de l'artisanat.

Le Figa est un instrument destiné à faciliter l'accès des promoteurs de projets au crédit et à promouvoir l'emploi des jeunes ; sa création découle de la vision

de son excellence monsieur le président de la République, matérialisée par son projet de société.

Dans sa version initiale, le Figa s'est heurté aux principales difficultés suivantes : inadéquation de son activité de garantie sous sa forme juridique actuelle d'établissement public administratif, interdisant notamment la détention d'un compte bancaire ; impossibilité de réaliser certains actes d'accompagnement juridique, d'assistance comptable ou commerciale ; difficulté à mobiliser des ressources auprès des partenaires nationaux et internationaux.

La transformation du statut juridique du Figa va ainsi notamment permettre de : renforcer sa gouvernance, grâce à la mise en place des organes de contrôle prévus par le droit Ohada ; rendre obligatoire la mise en place d'une comptabilité et rendre possible la certification des états financiers ; élargir ses sources de financement, grâce à la mobilisation de ressources auprès des partenaires publics et privés, nationaux et étrangers.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi portant transformation du fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement des micros, très petites, petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, en un établissement public à caractère industriel et commercial. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

Poursuivant son propos, la ministre Mikolo a soumis à l'attention des membres du Conseil un projet de décret portant institution de la foire de l'entrepreneuriat. Cette création proposée découle du constat que les PME, grand bassin de main-d'œuvre, d'ingéniosité et de créativité, sont un des maillons de l'élargissement de la base productive nationale. La foire, dont l'institution est projetée, sera un espace d'information, de formation et de formalisation pour les entrepreneurs concernés ; elle leur offrira un espace d'expression, d'échange et de visibilité, eux qui sont les premiers acteurs de transformation des produits locaux. Destinée à les sublimer, la foire annuelle leur permettra d'exposer leur savoir-faire, de commercialiser leurs produits, de faire connaître les TPE/PME/PMI dans un cadre approprié institué par les pouvoirs publics.

Cette initiative sera un des outils, avec l'agence de développement des TPE/PME déjà opérationnelle, grâce auquel se fera la mobilisation des congolaises et congolais, notamment les femmes et les jeunes, afin que le développement de l'entrepreneuriat leur permette de sortir de la précarité et de la dépendance financière.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret instituant la foire de l'entrepreneuriat.

III/- Ministère des Industries minières et de la Géologie

Invité à son tour par le président de la République à prendre la parole, M. Pierre Oba, ministre d'Etat, ministre des Industries minières et de la Géologie, a soumis à l'examen du Conseil des ministres trois projets de décret.

Il s'agit, en premier lieu, du projet de décret portant approbation des statuts révisés du Centre de recherches géologiques et minières (CRGM). Il s'agit d'une actualisation et d'une adaptation des statuts de cet établissement public administratif créé par la loi n° 16-2010 du 26 octobre 2010 et dont les statuts avaient fait l'objet d'une approbation initiale par décret de 2012.

Le projet de révision des statuts s'explique notamment par la nécessité d'adapter le fonctionnement du CRGM à celui des établissements comparables et de prendre en compte les évolutions technologiques entre temps intervenues. Plus globalement, la réorganisation inscrite dans les statuts révisés soumis à l'examen du Conseil permettra de redynamiser les activités de recherche, de formation et de coopération.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant approbation des statuts révisés du Centre de recherches géologiques et minières.

Le deuxième et le troisième texte sont des projets de décret portant attribution, pour le premier, d'un permis de recherches minières pour la potasse, dit permis Djeno et, pour le second, d'un permis de recherches minières pour le fer, dit permis Lé Boulou, les deux permis au profit de la société Zhi Guo Pétrole. Société de droit congolais, elle a sollicité et obtenu la possibilité de prospecter pour la potasse et le fer dans les zones de Lé Boulou (Niari) et Djeno (Kouilou). Ces travaux ont permis de confirmer la présence d'importants indices de

chacune de ces substances. Pour approfondir ces recherches grâce à des moyens technologiques plus avancés, la société Zhi Guo Pétrole veut mettre en œuvre des travaux estimés, pour le premier permis sollicité, à 4 millions de dollars US et, pour le second, à environ 2 milliards 600 millions de frs CFA.

C'est dans ce cadre que s'est engagée la discussion qui a amené le Conseil des ministres à adopter les projets de décret portant attribution, pour le premier, d'un permis de recherches minières pour la potasse, dit permis Djeno et, pour le second, d'un permis de recherches minières pour le fer, dit permis Lébolou, les deux permis au profit de la société Zhi Guo Pétrole

IV/- Ministère des Affaires foncières et du Domaine public, chargé des relations avec le Parlement

Invité par le président de la République à prendre la parole en lieu et place de M. Pierre Mabilia, ministre d'Etat, ministre des Affaires foncières et du Domaine public, chargé des relations avec le Parlement en mission, M. Jean-Baptiste Ondaïe, ministre de l'Economie et des Finances, a présenté deux affaires aux membres du Conseil des ministres.

La première affaire est un projet de décret portant classement de quatre réserves foncières de l'Etat, situées dans le district de Loudima, département de la Bouenza. Les mécanismes de traçabilité foncière ont permis aux services compétents de constater l'existence de deux réserves foncières immatriculées au nom de l'Etat, dont les superficies sont respectivement de 327ha 60a 78ca pour la première et de 951ha 84a 69ca pour la seconde. A ces deux biens s'ajoute une réserve de l'Etat non-immatriculée, d'une superficie de 26ha 16a 68ca, constituant un ensemble de trois lots séparés par les emprises de la route nationale n° 1 et par la ligne de transport électrique très haute tension, tous espaces situés dans le district de Loudima, département de la Bouenza.

Ces trois réserves foncières de l'Etat, ainsi que celle qui abritait l'ex-station fruitière de Loudima, cette dernière d'une superficie de 875ha 53a 98ca, doivent faire l'objet d'un classement dans le domaine public de l'Etat, pour les sécuriser sur le plan juridique et faciliter leur éventuelle affectation ultérieure à des structures utilisatrices.

C'est dans ce cadre qu'après discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant classement de quatre réserves foncières de l'Etat, situées dans le district de Loudima, département de la Bouenza.

La seconde affaire, à savoir un projet de décret portant cession à titre onéreux de la propriété non bâtie du domaine de l'Etat cadastrée section Q, Bloc /, parcelle, / située dans l'arrondissement 3 Poto-Poto, centre-ville, commune de Brazzaville. Il est à noter que, courant 2005, l'Etat a procédé au déclassement des emprises ferroviaires devenues obsolètes, entre l'avenue Amilcar et le passage à niveau de l'avenue Orsy à Poto-Poto, dont le segment situé entre l'avenue du Camp et l'avenue William Guinet, d'une superficie de huit cent quatre-vingt-neuf virgule quatre-vingt-onze (889,91) mètres carrés. Ce déclassement avait été effectué en vue de réaliser la cession à titre onéreux de cette dépendance domaniale, du fait de l'étroitesse de cette bande qui jouxte opportunément le patrimoine d'un investisseur privé désireux d'agrandir sa propriété et d'y étendre ses activités économiques dans le secteur de l'automobile.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres, accédant à cette requête, a adopté le projet de décret portant cession à titre onéreux de la propriété non bâtie du domaine de l'Etat cadastrée section Q, Bloc /, parcelle, / située dans l'arrondissement 3 Poto-Poto, centre-ville, commune de Brazzaville.

V/- Ministère du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public

Invité à son tour à prendre la parole, M. Ludovic Ngatsé, ministre du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public, a soumis à l'examen du Conseil des ministres un projet de décret fixant le calendrier de la procédure de préparation et d'élaboration du budget de l'Etat de l'année.

La loi n° 10-2017 du 9 mars 2017 portant code relatif à la transparence et à la responsabilité dans la gestion des finances publiques, en instituant, entre autres, l'obligation pour l'Etat de formaliser et de rendre public son calendrier de préparation et d'élaboration du budget, conformément aux normes internationales (code de transparence budgétaire du FMI et code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques de la Cémac) ainsi qu'aux bonnes pratiques de gestion axée sur les résultats.

Le décret soumis à l'examen du Conseil, proposé pour une réponse à cette fin, participe de la crédibilité budgétaire et permet de fixer le chronogramme du processus de préparation et d'élaboration du budget de l'Etat, en lien avec la reddition des comptes et l'évaluation de la performance des politiques publiques, en vue de garantir la redevabilité de la sphère exécutive à l'égard des institutions et des citoyens.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret fixant le calendrier de la procédure de préparation et d'élaboration du budget de l'Etat de l'année.

VI/- Communications

Enfin, les membres du Conseil des ministres ont suivi deux communications.

La première, présentée par M. Denis Christel Sassou Nguesso, ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, en lieu et place de M. Jean-Claude Gakosso, ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger en mission, avait pour objet de restituer les principales articulations de la 36e conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, tenue à Addis-Abeba (Ethiopie) les 18 et 19 février 2023.

A cet égard, les membres du Conseil des ministres ont rendu un hommage déférent et mérité à son excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat, qui a joué un rôle central sur certains des dossiers soumis à l'attention des chefs d'Etat et de gouvernement réunis lors de ce sommet.

Il en est ainsi de la gestion de la crise en Libye, dont le chef de l'Etat est un des acteurs majeurs en sa qualité de président du comité de haut niveau mis en place par l'union africaine afin d'aider nos frères libyens à sortir des affres de la violence et du chaos politiques. La présentation en plénière par le président Denis Sassou N'Guesso du rapport d'étape du comité de haut niveau, a permis à ses pairs, en présence de M. Antonio Guterres, secrétaire général des Nations unies, d'entériner le principe de la tenue d'une conférence inter-libyenne de réconciliation et de réaffirmer leur soutien à l'action prudente, avisée et probante mise en œuvre par notre chef d'Etat sur ce dossier complexe.

D'autre part, l'initiative lancée par le président de la République lors de la COP27 tenue en Egypte en novembre dernier, à savoir la proclamation d'une décennie mondiale de l'afforestation, a reçu le soutien de l'Union africaine, a été adoptée par ses pairs réunis à Addis-Abeba. Elle sera portée aux Nations unies en vue de son examen et adoption. C'est à cette occasion que le président Denis Sassou N'Guesso a pu annoncer à ses homologues l'organisation à Brazzaville, dans les prochains mois, d'un important sommet dit des « Trois bassins », à savoir le bassin amazonien, le bassin du Mékong-Bornéo et le bassin du Congo.

Le président de la République a pris une part active aux délibérations concernant la réaffirmation par l'Afrique de sa revendication d'obtenir deux sièges permanents au conseil de sécurité des Nations unies, l'Union africaine prenant note de l'acceptation par le président Biden des Etats-Unis du principe d'un siège permanent pour notre continent.

Enfin, le président de la République a pris part aux délibérations du Conseil paix et sécurité de l'Union africaine sur la crise diplomatique qui envenime les relations entre la RDC et le Rwanda.

La seconde communication, présentée par Mme Jacqueline Lydia Mikolo, ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, était relative à la tenue de la 10e conférence des ministres africains du Comité de coordination pour le développement et la promotion de l'artisanat africain (Codepa) tenue à Ouagadougou (Burkina Faso) du 26 au 28 janvier 2023. A cette occasion, notre pays, représenté par la ministre Mikolo, a été élu à la première vice-présidence de cet important organisme. A cette occasion, les ministres africains ont proposé à notre pays d'abriter, courant 2024, les travaux de la 11e conférence des ministres en charge de l'artisanat du Codepa, réunion qui sera couplée à la tenue de la 2e édition de la Foire internationale de l'artisanat au Congo.

Les membres du Conseil des ministres ont pris bonne note de l'hommage ainsi rendu au dynamisme de l'action menée par le gouvernement, incarné dans le secteur par la ministre Mikolo, en matière de promotion d'une politique volontariste de développement du secteur de l'artisanat au Congo. Le Conseil a également entériné le principe de la conférence proposée pour 2024 et a invité les ministres compétents à tout mettre en œuvre pour la tenue réussie de cette importante réunion.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président de la République a clos la réunion et levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 12h 15.

Fait à Brazzaville, le 1er mars 2023

Le ministre de la Communication et des Médias,

Porte-parole du gouvernement,

Thierry Lézin Mougalla

AMÉNAGEMENT URBAIN

Brazzaville attend davantage de la France

L'ex-capitale de la France-libre, Brazzaville, lieu où la France a affirmé sa légitimité en droit et en pratique, attend davantage de réalisations de la part de son ancienne métropole en matière d'aménagement urbain, au regard des liens historiques uniques de partenariat et d'amitié entre la France et le Congo.

Même si la grande métamorphose de la capitale n'est pas du seul ressort de la France, principal partenaire « traditionnel » du Congo, son implication plus forte pour la construction d'une ville durable, inclusive socialement et résiliente sur le plan environnemental demeure au cœur des attentes des Brazzavillois.

Dans ce contexte, poursuivre des projets de construction des infrastructures qui intègrent l'un des axes prioritaires du financement de l'Agence française de développement aiderait les pouvoirs publics à modifier positivement le paysage urbain et naturel de Brazzaville.

En effet, la construction de la route de la corniche, sur son tronçon reliant le rond-point de la Case de Gaulle, dans le deuxième arrondissement, au carrefour Fulbert-Youlou, dans le premier, a témoigné de la volonté de la France de contribuer à l'épanouissement de Brazzaville que d'aucuns qualifient encore de capitale de la France libre « oubliée ».

Financée par un don de la France dans le cadre du contrat de désendettement et de développe-



La Route de la corniche, un modèle réussi de la coopération gagnant-gagnant/Adiac (Guy-Gervais Kitina)

- 150 000 personnes à Brazzaville, notamment des arrondissements 1 et 2, Makélékélé et Baongo, ont vu leurs conditions de vie améliorées et ont pu développer des activités économiques (petit commerce, bar/restauration, etc.) dans un environnement assaini grâce aux projets emblématiques de la Route de la corniche et du Drainage Brazzaville.
- Dans le cadre du projet Route de la corniche : construction de 4,6 km d'une route 2 x 2 voies désengorgeant Brazzaville, et 5 km de berges du fleuve nettoyés (100 000 tonnes de déchets déblayés).
- Accès aux services essentiels (eau, assainissement).
- Facilités d'accès des quartiers riverains, notamment des arrondissements de Baongo, Makélékélé et Madibou au centre-ville de Brazzaville. Désengorgement du trafic interne et croissant sur l'avenue de l'OUA.

ment pour un montant de 52,5 milliards FCFA, la mise en œuvre de ce projet infrastructurel est à saluer. La construction de cette route est, d'ailleurs, aujourd'hui considérée comme un modèle précurseur des villes de demain. Tenant compte, en outre, du développement urbain croissant de la capitale congolaise, appuyer de nouvelles initiatives redonnerait à

Moderniser la capitale... un partenariat bien partagé

la France sa place dans un pays dont elle partage une histoire de longue date.

Cela étant, investir davantage dans ce secteur dans une cité qui concentre les deux tiers de la population congolaise ne peut être que salutaire dans l'intérêt d'un partenariat bien partagé des deux Etats.

Guy-Gervais Kitina

DÉVELOPPEMENT LOCAL

L'AFD et l'UE collaborent pour soutenir les villes secondaires

Les communes de Nkayi (Bouenza) et d'Owando (Cuvette) ont rejoint depuis juin 2021 le réseau des "Villes résilientes", grâce à un programme soutenu conjointement par l'Union européenne (UE) et l'Agence française de développement (AFD).

Le programme "Villes résilientes" à Nkayi et Owando prévoit le renforcement des capacités des services locaux, principalement sur la gestion du cadastre et du foncier, la fiscalité locale, la planification urbaine, et l'organisation des services de maintenance des infrastructures. Le projet aide les mairies à améliorer le service d'assainissement par

«Villes résilientes» vise aussi à stimuler l'attractivité des villes secondaires et les capacités de gestion au niveau local. La gestion d'une importante partie du financement, soit 20 millions d'euros (13 milliards FCFA) est confiée à l'AFD qui vient de réhabiliter et d'étendre les réseaux de drainage des eaux pluviales et de mettre en place des

fondées sur la nature seront privilégiées pour le traitement des érosions et une approche à Haute intensité de main-d'œuvre sera adoptée pour les travaux. Les quatre-vingt mille habitants de Nkayi et les trente mille autres d'Owando vont bénéficier des blocs sanitaires et d'un nouveau système de gestion de la voirie.

L'idée du projet est de créer de meilleures conditions de développement local et d'adaptation au changement climatique. Les assistants techniques tenteront d'instaurer un meilleur climat de dialogue, d'abord à l'intérieur des mairies ensuite entre les mairies et les organisations de la société civile composées des comités de quartier. Le cadre de concertation facilitera également les échanges directs entre comités locaux de quartier et leurs autorités communales sur les priorités de développement local.



Les travaux d'assainissement à Owando/Adiac

L'idée du projet est de créer de meilleures conditions de développement local et d'adaptation au changement climatique

la structuration des filières de gestion des déchets.

Financé à hauteur de 32 millions d'euros (21 milliards FCFA) par l'UE dans le cadre du 11^e Fonds européen de développement, le programme

dispositifs de lutte contre les érosions.

Après cinq années de mise en œuvre du programme, le visage des communes pilotes devrait profondément se transformer. Des solutions

Fiacre Kombo

ÉCHANGES COMMERCIAUX

Les flux entre le Congo et la France pèsent 200 milliards FCFA par an

La France est l'un des principaux partenaires commerciaux de la République du Congo, avec un volume total de 309,7 millions d'euros, soit environ 200 milliards FCFA en 2021. Les exportations de la France vers le Congo représentent 252,9 millions d'euros, alors que celles du Congo vers ce pays atteignent 56,7 millions d'euros.



Un navire au quai du Port de Pointe-Noire géré par le groupe BolloréDR

La République du Congo représente 0,052% des exportations de la France dans le monde et 2,53% des exportations en Afrique. Au sein de la région Afrique-Océan indien, le Congo est le 12^e client de la France, son 21^e fournisseur et son 10^e excédent. Il est donc le 92^e partenaire commercial de la France, son 79^e client, son 11^e fournisseur et son 31^e excédent. Le pays exporte essentiellement vers la France des produits pétroliers, du bois, des produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et l'aquaculture. Il importe de la France des produits industriels et agroalimentaires, des machines industrielles, des produits pharmaceutiques, des produits chimiques, des parfums et des cosmétiques. Plus de deux cents entreprises françaises sont présentes en République du Congo, employant environ quinze mille personnes.

Au nombre de celles-ci figure TotalEnergies, le premier opérateur pétrolier du pays. Le géant pétrolier a lancé en 2017 l'exploitation d'un nouveau gisement off-shore de Moho-Nord, dont la production représente aujourd'hui 2/3 du pétrole extrait au Congo. À cela, il faut ajouter que la France demeure l'un des principaux investisseurs au Congo, avec un stock d'investissements directs étrangers de 3,9 milliards d'euros en 2019. Bien que les échanges commerciaux déclinent depuis 2020 en raison de la crise sanitaire, le solde commercial est excédentaire pour la France. En 2018, le Congo a été le deuxième excédent commercial de ce pays en Afrique centrale, derrière le Gabon, et le troisième client de la France dans cette zone, soit derrière le Cameroun et le Gabon.

F.K.

MARCHÉ DU TRAVAIL

L'AFD a investi 12 milliards FCFA

La réforme du marché du travail a été amorcée depuis 2019, avec l'éclatement de l'ex-Office national de l'emploi et de la main-d'œuvre (Onemo) en deux entités distinctes. L'appui financier de l'Agence française de développement (AFD) à hauteur de 12 milliards FCFA, l'assistance technique de Pôle emploi international et de l'expertise France ont permis la modernisation du secteur de l'emploi au Congo.



Des sessions d'orientation au profit des demandeurs d'emploiDR

L'accompagnement de la France, à travers notamment l'AFD, a abouti à la création de l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE) et le Fonds national d'appui à l'emploi et l'apprentissage (Fonea), les deux entités remplaçantes de l'ex-Onemo. L'agence joue le rôle d'intermédiaire entre le demandeur et le futur employeur, alors que le fonds est chargé d'encadrer puis financer l'auto-emploi pour les jeunes porteurs de projet de création d'entreprise. Les deux entités publiques poursuivent leur montée en puissance et sont plus déterminées à rendre le marché de l'emploi plus transparent et fluide, ainsi qu'à favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes notamment les couches

vulnérables. Elles sont appelées à installer un socle de services pour les bénéficiaires, à renforcer leurs capacités opérationnelles en lien avec la feuille de route prescrite convenue avec les partenaires suscités.

« Cette ambition repose sur la mise à disposition de financement important de plus de douze milliards FCFA et sur la mobilisation d'une expertise de haut niveau, mais aussi sur de solides relations de confiance entre nos deux pays »

L'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, a ainsi martelé le soutien de son pays pour le succès de l'initiative, à travers l'AFD et les autres organismes. « Cette ambition repose sur la mise à disposition de financement important de plus de douze milliards FCFA et sur la mobilisation d'une expertise de haut niveau, mais aussi sur de solides relations de confiance entre nos deux pays », a-t-il souligné. Depuis mai 2022, l'AFD a entamé des discussions avec la Chambre de commerce de Brazzaville en vue d'un possible soutien au secteur privé national. Elle veut contribuer à la formation des artisans et des entrepreneurs congolais.

Fiacre Kombo

ASSISTANCE

Le social au cœur du partenariat Congo-France

La coopération bilatérale entre le Congo et la France, en matière sociale, repose sur plusieurs projets, pour sortir les personnes vulnérables de la pauvreté, et améliorer la formation des jeunes. L'objectif : résoudre l'épineux problème de l'emploi.

Dans le domaine social, parmi les projets de coopération entre le Congo et la France figurent Telema et Lisungi. Le premier lancé en janvier 2020, est financé à hauteur de six milliards de FCFA par l'Agence française de développement (AFD) pour atteindre trois objectifs : l'amélioration durable des capacités d'intervention en matière d'actions sociales et humanitaires, le déploiement d'un système national d'information sur l'action sociale, l'expérimentation dans seize localités du pays d'une approche visant l'autonomisation économique des populations vulnérables.

Le projet Telema cible des jeunes de 16 à 29 ans, adultes vulnérables de 30 à 59 ans, diplômés sans-emploi, au chômage, en situation de handicap ou non, qui sont en capacité d'exercer une activité génératrice de revenus ou de poursuivre une formation en vue de leur insertion professionnelle et sociale.

Mais deux mois après le lancement officiel du projet, la pandémie de covid-19 s'est déclenchée. Aussi sur de-

mande du gouvernement congolais, l'Agence française de développement a réorienté les fonds destinés à ce projet à la prise en charge d'environ 5000 personnes vulnérables dans le cadre de la riposte humanitaire à la crise sanitaire.

Lisungi

En dehors du financement de la Banque mondiale pour la réalisation du projet Lisungi, la France à travers l'AFD a apporté un financement d'un montant de 8 millions d'euros pour

l'extension de ce projet qui a pour but de renforcer le système des filets sociaux en vue de l'amélioration à la fois à l'accès aux services de santé, d'éducation et la productivité des ménages pauvres et vulnérables. Sur requête du gouvernement congolais, la durée

de projet a été prolongée jusqu'au 29 février 2024.

Projet Mosala

Le soutien à la formation et l'emploi de la jeunesse est au centre du partenariat entre la France et le Congo. Lors de sa visite en terre congolaise, en janvier de cette année, la secrétaire d'Etat française chargée du Développement, de la Francophonie et des Partenariats internationaux, Chrysoula Zacharopolou, a annoncé la préparation du projet Mosala pour la formation qualifiante et l'employabilité des jeunes Congolais. « La force du Congo c'est sa jeunesse. Et, les grands défis que nous avons partout dans le monde sont l'éducation et l'emploi des jeunes », déclarait-elle. Il convient de souligner que les projets sociaux au cœur de la coopération entre la France et le Congo ne sont pas ici exhaustifs. Visiblement, les relations entre les deux pays, au destin lié par l'histoire, ont encore de beaux jours devant elle.

Rominique Makaya



Apporter l'appui dans le social des CongolaisAdiac

NOS OFFRES INTERNET EVOLUENT, VOS VIES CHANGENT



Plus de vitesse au même prix pour plus d'usages !



NOS NOUVELLES OFFRES INTERNET ILLIMITÉ SPEED FAMILY

* Offres réservées aux particuliers

	SPEED FAMILY 60	SPEED FAMILY 100	SPEED FAMILY 220
USAGES	Le forfait Haut Débit Speed Family 60 est parfait pour connecter entre 5 et 10 équipements tels que les smartphones, les smart TV ou ordinateurs... Grâce à ce forfait de 60 Mbps, vous pourrez profiter en simultané d'une expérience multi-média unique et travailler de chez vous sans aucun soucis.	Le forfait Très Haut Débit Speed Family 100 est idéal pour connecter entre 10 et 15 équipements nécessitant un débit internet soutenu. Avec ce forfait généreux de 100 Mbps, vous pourrez regarder des vidéos en streaming Full HD, jouer confortablement à des jeux en ligne, télécharger des fichiers volumineux rapidement ou participer à des réunions en ligne tout en étant connecté sur plusieurs équipements en simultanés.	Le forfait Très Haut Débit Speed Family 220 est conçu pour répondre aux besoins des utilisateurs nécessitant une très forte disponibilité de bande passante. Avec un débit de 220 Mbps, vous pourrez regarder des vidéos en streaming 4K sur plusieurs équipements tout en téléchargeant des fichiers de grande taille tels que des films ou des jeux plus rapidement sans pour autant interrompre votre visioconférence.
DÉBITS	12 Mbps 60 Mbps	35 Mbps 100 Mbps	60 Mbps 220 Mbps
COÛTS MENSUELS	25 000 F CFA	35 000 F CFA	45 000 F CFA
	BOX INTERNET 5.000 FCFA INSTALLATION GRATUITE	BOX INTERNET ET INSTALLATION GRATUITE	BOX INTERNET ET INSTALLATION GRATUITE



DIPLOMATIE

Le président Macron assure la fin de la Françafrique

La France est désormais un interlocuteur neutre sur le continent, a assuré jeudi Emmanuel Macron au Gabon où il a participé à un sommet sur la protection des forêts tropicales, au commencement d'une tournée de quatre jours dans la région.

«Cet âge de la Françafrique est bien révolu et j'ai parfois le sentiment que les mentalités n'évoluent pas au même rythme que nous quand je lis, j'entends, je vois qu'on prête encore à la France des intentions qu'elle n'a pas, quelle n'a plus», a dit Emmanuel Macron, devant la communauté française du Gabon, en soulignant, par ailleurs, que la réorganisation militaire française qu'il avait annoncée lundi dans un discours à Paris n'est ni un retrait ni un désengagement.

Le président français a participé à Libreville à un sommet baptisé One forest summit, co-organisé par la France et le Gabon et destiné à trouver des solutions concrètes pour la conservation des forêts, la protection du climat et des espèces dans un contexte de dérèglement climatique. Une réunion qui n'aura «pas pour objectif de faire adopter de nouvelles déclarations politiques», ont souligné par avance les organisateurs mais a vocation à mettre en application les objectifs fixés par l'Accord

de Paris sur le climat (2015), qui vise la neutralité carbone en 2050, et la COP15 de Montréal sur la biodiversité (2022) tendant à sanctuariser 30% de la planète d'ici à 2030 pour protéger les terres, les océans et les espèces de la pollution, de la dégradation et de la crise climatique.

Le président Denis Sassou N'Gusso ainsi que Faustin Archange Touadéra, Mahamat Idriss Déby Itno ou encore Teodoro Obiang Nguema Mbasogo ont fait le déplacement. Les présidents français et gabonais concluront le sommet par deux discours en fin de journée.

Influence décroissante

C'est le dix-huitième déplacement d'Emmanuel Macron en Afrique depuis le début de son premier quinquennat en 2017, où l'influence et la présence française sont de plus en plus remises en question.

Depuis 2022, l'armée française a été poussée hors du Mali et du Burkina Faso par les juntes au pouvoir dans ces deux pays.



Emmanuel Macron à Libreville le jeudi 2 mars (AFP)

«Cet âge de la Françafrique est bien révolu et j'ai parfois le sentiment que les mentalités n'évoluent pas au même rythme que nous quand je lis, j'entends, je vois qu'on prête encore à la France des intentions qu'elle n'a pas, quelle n'a plus»

Mardi, au lendemain du discours du président français sur l'Afrique, le Burkina a également dénoncé un accord d'assistance militaire signé avec la France en 1961, l'année d'après l'indépendance du pays, auparavant colonie française.

Emmanuel Macron avait exposé lundi depuis Paris sa stratégie africaine pour les quatre ans à venir prônant «l'humilité» et encourageant un nouveau partenariat «équilibré» et «responsable» avec les pays africains. Il a également annoncé une réduction de la présence militaire française, concentrée depuis dix ans sur la lutte contre le jihadisme au Sahel.

Après le Gabon, le président français se rendra en Angola où il signera un accord visant à y développer la filière agricole, puis passera quelques heures au Congo avant de rejoindre Kinshasa où il conclura sa tournée. Cette étape peut s'avérer délicate alors que la France est accusée en République démocratique du Congo de prendre le parti du Rwanda.

Julia Ndeko

« Notre ambition : accompagner notre client dans l'atteinte de ses objectifs de vie grâce à une innovation qui vise à favoriser l'inclusion financière »

UBA Congo, filiale du groupe UNITED BANK FOR AFRICA plc, a été élue « Meilleure Banque de l'année » en 2016, 2017 et 2021 par la publication anglaise, « The Banker Magazine » (du « Financial Times »). Forte d'un réseau de neuf (9) agences en pleine expansion, de solutions bancaires digitales innovantes et d'une équipe jeune et dynamique, UBA Congo ambitionne d'être la banque de tous aux produits adaptés à tout type de client. Nous favorisons la mobilité, la sécurité et la traçabilité des services bancaires et œuvrons pour une Afrique unie et économiquement prospère à travers l'ensemble de nos vingt (20) filiales africaines, ainsi que de nos autres représentations dans le monde (France, Angleterre, Etats-Unis, Dubaï).

Notre crédo

S Simplicité
R Réactivité
G Orienté objectif

Vincent NGIMBOCK
Directeur Général



Scanner pour télécharger
La nouvelle application mobile UBA
ou utiliser bit.ly/newUBAmobile

www.ubacongobrazzaville.com
Africa, USA, UK, France, UAE
Africa's Global Bank

ONE FOREST SUMMIT

Promouvoir la solidarité entre les trois grands bassins forestiers mondiaux

La capitale gabonaise a accueilli avec faste six chefs d'Etat, dont Denis Sassou N'Guesso du Congo, et des centaines d'invités venus du monde entier pour participer à la deuxième édition du « One forest summit », un évènement co-organisé par le Gabon et la France. Le but est de promouvoir la solidarité entre les trois grands bassins forestiers mondiaux, la forêt amazonienne, le bassin du Congo et les forêts tropicales d'Asie du Sud-Est.

En séquestrant des centaines de millions de tonnes de CO₂, les trois bassins forestiers jouent un rôle critique dans la régulation du climat. Par la faune et la flore exceptionnelle qu'ils recèlent, ils abritent des trésors de biodiversité. Et en agissant comme tampons entre les sociétés humaines et les cycles microbiens des espaces sauvages, ils jouent un rôle clé pour prévenir l'apparition de nouvelles épidémies.

Le premier jour du sommet a vu se réunir au Radisson Blu de Libreville des membres de gouvernement, de la société civile, ainsi que des experts, afin d'avancer sur l'ambition portée par les trois principaux axes du « One forest summit ».

Les participants ont eu l'opportunité de prendre part à des événements ministériels sur des thématiques aussi diverses que « L'exploitation



Photo de famille/Adiac

de durable des forêts et la valorisation du bois », « Tirer parti des financements innovants pour la nature » ou encore « *Les instruments fondés sur le marché au service du climat, de la nature et des peuples* ».

La dernière journée était consacrée au segment de haut niveau du sommet, réunissant les chefs d'Etat et

de gouvernement qui ont répondu à l'invitation de leur homologue gabonais, Ali Bongo Ondimba : Denis Sassou N'Guesso (Congo) qui est aussi le président de la commission climat du bassin du Congo ; Emmanuel Macron (France), Teodoro Obiang Nguema (Guinée équatoriale) ; Faustin-Archange Touadera (Centra-

frique) ; Carlos Vila Nova (São Tomé-et-Principe). Quatre autres pays du bassin du Congo (Tchad, Cameroun, République démocratique du Congo, Burundi) ont été représentés par leur Premier ministre.

Les chefs d'Etat ont échangé sur la thématique du Bassin du Congo et des défis communs rencontrés par les

bassins forestiers tropicaux africain, amazonien et asiatique. Ils ont pris la parole en insistant sur la primauté de protéger les forêts tropicales et sur la mobilisation des financements pour atteindre cet objectif.

S'appuyant sur l'expérience des précédents sommets, les chefs d'Etat présents à Libreville se sont donné pour objectif de déboucher sur de nouveaux engagements et des initiatives concrètes telles que la progression des connaissances et la promotion de la coopération scientifique sur les écosystèmes forestiers ; la promotion des chaînes de valeur durables dans le secteur forestier ; le développement de sources de financement innovantes notamment en explorant les solutions de conservation de la biodiversité fondées sur le marché.

Boris KharlEbaka
Envoyé spécial à Libreville

JOURNÉE AFRICAINE DE L'ENVIRONNEMENT

Le Congo plaide pour un changement de comportement

Dans le cadre de la célébration chaque 3 mars de la Journée africaine de l'environnement, la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a rendu publique une déclaration du gouvernement dans laquelle la société est invitée à prendre conscience des conséquences néfastes de la destruction de la biodiversité.

La ministre Arlette Soudan-Nonault a relevé la nécessité pour tous de changer de comportements en vue de sauver les générations futures de la catastrophe climatique et environnementale. « *Nous sommes tous et toutes des artisans de ce changement. Certes, l'Afrique ne doit pas se laisser imposer ses choix et elle ne peut ni ne doit attendre que l'on sauve le climat pour assurer son développement* », a-t-elle lancé

Elle a, en effet, retracé l'origine de cette journée qui rend hommage à l'activiste kényane Wangari Maathai, rappelant que des lueurs d'espoir existent et cela mérite d'être entretenu en mettant en œuvre les conclusions des différentes

COP et sommets sur l'environnement, afin de garantir la solidarité et répondre aux besoins des pays du Sud.

La ministre en charge de l'Environnement a également souligné l'importance de définir un nouveau pacte financier Nord-Sud qui passe, selon elle, nécessairement par une réforme du système financier international afin de lever les sommes pour faire face aux crises écologiques. Un défi à relever lors de la COP 28 qui se tiendra en novembre à Dubaï, aux Emirats arabes unis, a-t-elle signifié.

D'après Arlette Soudan-Nonault, si Wangari Maathai revenait parmi les humains, elle serait, sans nul doute, inquiète puisqu'au niveau mondial les rapports des ins-



titutions spécialisées sont plus alarmistes. « *Si les pays poursuivent leur politique actuelle, le réchauffement global ne sera pas de 1,5 degré en 2100 mais de 2,8 degrés, très loin de l'Accord de Paris et avec la perspective proche d'une perte totale de contrôle de notre destin climatique* », a averti

la ministre. Elle a rappelé le rôle prépondérant du Congo dans la protection de l'environnement avec des multiples initiatives du président Denis Sassou N'Guesso.

Notons que la Journée africaine de l'environnement a été instituée pour le 3 mars par l'Union africaine. Elle marque également la Jour-

née Wangari Maathai qui célèbre le travail de cette environnementaliste. En 2004, le Pr Maathai est devenue la première femme africaine à recevoir un prix Nobel de la paix « *pour sa contribution au développement durable, à la démocratie et à la paix* ».

Rude Ngoma

CONGO-FRANCE

Une amitié séculaire

Les relations diplomatiques entre la France et le Congo ont été établies après l'accession du Congo à la souveraineté internationale, le 15 août 1960. Depuis lors, l'amitié entre les deux pays ne cesse de se consolider davantage.

De nombreuses rencontres organisées chaque année par la République du Congo, en partenariat avec l'ambassade de France, retracent les moments forts de l'histoire qui a marqué un tournant dans l'organisation de la France libre. En effet, Brazzaville occupe une place importante dans l'histoire de la France, de l'Afrique et du monde. Si la France libre est née lors de l'Appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle, depuis Londres en Angleterre, c'est bien Brazzaville qui, par le ralliement du 27 octobre 1940 du gouvernement Félix Eboué, était devenue « *le refuge de notre honneur et de notre indépendance* ».

De Brazzaville partira la colonne Leclerc en 1941 vers Koufra, au Tchad (serment de Koufra du 2 mars 1941), puis vers la Libye Mussolinienne, avant de participer à la bataille de Bir Hakeim en 1942. De Brazzaville est également parti l'espoir de libération autour duquel se sont agrégées les forces ayant sauvé l'honneur de la France.

Les historiens estiment

qu'entre 1940 et 1944, près de 17 000 Africains furent recrutés par la France libre en Afrique équatoriale française et au Cameroun. Des milliers ne revinrent jamais chez eux. L'ordre de la libération fut créé à Brazzaville le 16 novembre 1940. La vitalité des échanges entre les deux pays, marqués par des visites réciproques de haut niveau, confirme le dynamisme de la coopération entre le Congo et la France. Les deux pays ont toujours tenu à conserver une relation cordiale et respectueuse.

La France et le Congo sont liés par le destin commun de l'Histoire. Une conférence s'est tenue à l'Assemblée nationale française et une autre à Albertville, sur le thème « Brazzaville capitale de la France libre ». Auparavant, Verquin, une commune française située dans le département du Pas-de-Calais, en région Hauts-de-France, avait célébré en 2022 les festivités du 82e anniversaire de l'Appel du général de Gaulle.

La confiance politique et la compréhension mutuelle entre le Congo et la France

se sont renforcées par le maintien des échanges de délégations. La secrétaire d'État chargée du Développement, de la Francophonie et des Partenariats internationaux, Chrysoula Zacharopolou, avait effectué un séjour de travail du 19 au 22 décembre 2022 à Brazzaville. Une visite qui avait pour objet de consolider l'amitié et le partenariat ancien et multiforme entre la France et le Congo.

En décembre 2022, de retour de Washington où il avait pris part au sommet Etats-Unis/Afrique, le président Denis Sassou N'Guesso a eu des entretiens en tête-à-tête avec son homologue français, Emmanuel Macron, au Plais de l'Élysée à Paris, traduisant ainsi l'excellence des relations entre les deux parties.

La France veut renforcer ses liens avec l'Afrique

Dans le cadre de son déplacement en Afrique centrale, du 1er au 5 mars dans quatre pays (Gabon, Angola, Congo, République démocratique du Congo), le pré-

sident Emmanuel Macron a dévoilé, le 27 février, lors d'une conférence de presse à l'Élysée, les objectifs de sa tournée. A Brazzaville, les journalistes congolais triés sur le volet ont été conviés à l'ambassade de France pour suivre le discours du chef de l'État français par visioconférence. La conférence de presse d'Emmanuel Macron a été précédée par celle de son conseiller Afrique, Franck Paris.

En effet, le président Macron, qui préconise une nouvelle approche de coopération avec le continent noir, a invité, à cette occasion, ses compatriotes à avoir un nouveau regard sur l'Afrique et à se départir des vieux réflexes qui ont été, selon lui, trop souvent leur handicap sur le continent.

« *La France veut bâtir une nouvelle relation équilibrée et réciproque avec les pays du continent africain* », a-t-il déclaré, évoquant un nouveau programme économique dénommé « Choose Africa 2 » « *pour démultiplier les investissements français dans les start-up de plu-*

sieurs pays africains ». La visite du président Français s'inscrit dans le cadre de sa stratégie pour l'Afrique dans les quatre prochaines années, visant à approfondir le partenariat entre la France, l'Europe et le continent africain.

Les relations entre la France et le Congo avaient subi les soubresauts de l'histoire et les effets des changements géopolitiques des années 1990. Quelques années après, elles ont pu retrouver leur place respective et chacun des deux pays marque de son empreinte la diplomatie africaine et internationale.

La France demeure un partenaire notable du Congo dans quasiment tous les domaines d'activités. Paris a toujours appuyé Brazzaville dans ses discussions avec les institutions de Bretton Woods, notamment le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Aujourd'hui, il est question pour la France de renforcer son influence et son leadership en Afrique afin de conserver sa position d'antan.

Yvette Reine Nzaba

La France et le Congo entretiennent des relations bilatérales denses et diversifiées, à travers des organisations non gouvernementales des deux pays et autres partenaires français.

Par l'entremise de la Fondation Congo Assistance (FCA) que dirige l'épouse du chef de l'État, Antoinette Sassou N'Guesso, plusieurs actions ont été entreprises pour venir en aide aux plus vulnérables.

En mai 1984, par exemple, lors d'un séjour de travail à Lyon, en France, Antoinette Sassou N'Guesso a visité plusieurs centres ayant pour vocation de soigner les enfants atteints de leucémie.

Si l'Assemblée générale des Nations unies avait voté, en décembre 2008, la résolution A/G3/237 faisant de la lutte contre la drépanocytose une priorité de santé publique, l'activisme de la première dame du Congo a été de beaucoup. Accompagnée dans cette cause par l'ex-première dame du Sénégal, Viviane Wade, Antoinette Sassou N'Guesso a réussi à sortir la drépanocytose de l'anonymat. Le 12 septembre 2017, une délégation de l'hôpital Necker-Enfants malades de Paris, conduite par Marianne



Antoinette Sassou N'Guesso et Alain Deloche admirant l'opération chirurgicale réussie sur une petite-fille Adiac

De Montalembert, a rencontré l'épouse du chef de l'État congolais, marraine de la lutte contre la drépanocytose, pour nouer des contacts à travers la FCA et appuyer le programme de santé.

Professeur à l'hôpital Necker (Paris), Marianne De Montalembert a beaucoup travaillé avec la présidente de la FCA pour sortir la drépanocytose de l'anonymat entre 2003

et 2005. Elle a également participé aux premiers états généraux de la drépanocytose, tenus en 2005 à Brazzaville.

Au mois de novembre 2013, la FCA, en collaboration avec La chaîne de l'espoir conduite par le chirurgien français, le Pr Alain Deloche, est venue redonner le sourire aux familles congolaises dont les enfants souffraient de problèmes cardiaques.

Les premières opérations à cœur ouvert pour les enfants ont été lancées au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville. Au total, six enfants patients sélectionnés ont bénéficié des opérations chirurgicales qui se sont tenues pour la première fois dans l'histoire médicale du Congo.

La FCA est un partenaire historique de La chaîne de l'espoir pour le transfert d'enfants en France et l'organisation de missions opératoires d'enfants cardiaques.

Dans le cadre de la lutte contre la drépanocytose, l'association Enfants avenir de demain, en collaboration avec le service des relations internationales de l'assistance publique des hôpitaux de Paris,

a offert, le 21 janvier 2023 à Brazzaville, un lot de matériel technique au Centre national de référence de la drépanocytose Antoinette-Sassou-N'Guesso.

Depuis sa création en 1984, la FCA a su nouer des relations de partenariat avec plusieurs organismes humanitaires, privés ou publics, tels que Emmaüs International, France liberté, etc.

Y.R.Nz.

DIASPORA

Le relais des Congolais de France

Dynamiques au sein des associations, à titre personnel ou via l'entrepreneuriat, les Congolais de France, Français ou binationaux, jouent leur rôle d'ambassadeur, chacun à leur manière, entre le Congo et la France.

Le 27 février dernier à l'Élysée, le président Emmanuel Macron, en faisant part de ses orientations à propos de sa politique africaine à venir, affirmait s'appuyer désormais sur la société civile et les diasporas africaines et tourner la page de la «Françafrique». Un engagement associatif déjà très présent auprès de plusieurs Congolais en France.

Pour Dimitri MFoumou-Titi, par exemple, c'est en accord avec le souhait du président Denis Sassou N'Guesso qu'il avait formulé, entre autres, à l'adresse de l'artiste Passi, «vouloir une diaspora responsable». Sa part de responsabilité dans la relation entre la diaspora et son pays d'origine l'a conduit à créer l'Association développement relations Nord Sud. Il estime qu'à l'ère du numérique où l'on parle de relations décloisonnées grâce aux nombreuses passerelles, il est opportun d'établir une co-construction africaine. Mais il ne perd pas de vue les priorités d'agir ensemble pour le Congo. «Cela suppose de recenser et rassembler nos compatriotes autour de la possibilité d'apports techniques, économiques, scientifiques et associatifs», estime-t-il.

Agnès Ounounou, pour sa part, a envisagé d'aller au-delà de la France à la rencontre des Congolais en mettant en place «La cara-

vane des voix de la diaspora». En appui des relais des associations des Congolais, dans chaque escale, ce dispositif lui a permis à la fois de rompre avec le cloisonnement entre Congolais à l'étranger et de mener une réflexion sur la façon de mieux faire connaître le rôle ainsi que les activités des uns et des autres.

Il existe aussi ceux et celles qui, avec «un esprit patriotique», exercent le devoir mémoriel entre le Congo et la France. C'est le cas de Brice Arsène Mankou, sociologue et enseignant à l'École nationale d'administration publique du Québec et au Centre de formation et de coopération internationale.

Courant 2022, il a multiplié les conférences mémorielles autour du thème «Brazzaville, capitale de la France libre», notamment à Albertville lors d'une conférence parrainée conjointement par Stéphane Demilly, sénateur de la Somme, président délégué du groupe France-Afrique centrale, Claude Cliquet, maire d'Albert, et par Rodolphe Adada, ambassadeur du Congo en France.

Il a également évoqué la place et le rôle de Brazzaville pour la France lors d'une conférence à l'Assemblée nationale française, le 9 décembre dernier, facilitée par Carlos Martens Bilongo, député de



Jocelyn Armel lebachelor (MANAdiac)

la huitième circonscription du Val d'Oise.

L'importance de la diaspora entre le Congo et la France c'est également la mise en place d'un collectif

des forces vives de la diaspora présidé par Rostel Bakwa. Une initiative du «Vivre ensemble de tous les Congolais» facilitée par le ministre Jean-Dominique Okemba, dans le

cadre du processus d'apaisement voulu par le chef de l'État soucieux de promouvoir l'intégration des Congolais tant à l'étranger qu'à l'intérieur du Congo.

La diaspora excelle également dans les affaires. Ils sont légion dans ce domaine. Citons, par exemple, la société Export Import d'Edwige Yombi-Sitou. Tandis que les médias ne sont pas en reste en soutien entre le Congo et la France : Vanessa Nguema pour Adiac-Les Dépêches de Brazzaville, Peggy Hossie pour la télévision en ligne de la diaspora ou Cyr Makosso de Ziana TV.

Sans oublier, sous une forme culturelle, la sape et la musique qui jouent un rôle important entre le Congo et la France. Dans le domaine vestimentaire, Jocelyn Armel lebachelor aime à rappeler qu'avant, «on subissait le système, nous étions obligés de nous conformer à une norme vestimentaire». Le mouvement est global, selon lui : avant jamais personne n'aurait porté des cheveux afro, par exemple, aujourd'hui il y en a de plus en plus ce qui participe de la renaissance d'une coexistence Congo-France. Il souligne clairement une volonté de s'assumer chez les jeunes qui sont nés en France de parents originaires du Congo.

Marie Alfred Ngoma

FRANCE – CONGO

Un combat commun pour promouvoir le développement durable

À l'occasion de la présentation de sa stratégie pour l'Afrique quelques jours avant de commencer sa tournée en Afrique centrale, le président français, Emmanuel Macron, a insisté sur l'importance de bâtir de nouveaux partenariats avec ce continent dans tous les domaines.

Au moment où la crise climatique est devenue un enjeu majeur du développement durable, Emmanuel Macron a martelé que la France veut contribuer et apporter une réponse crédible sur la question du climat et de la biodiversité en Afrique, mais précisément dans le Bassin du Congo. La France s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 40 % entre 1990 et 2030 et, avec sa loi «Energie et climat» adoptée en 2019, à atteindre la neutralité carbone en 2050 en divisant les émissions par un facteur supérieur à six par rapport à 1990.

Les changements climatiques contribuent à creuser les inégalités. La raréfaction des ressources naturelles, comme l'eau, l'augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes (cyclones, incendies, sécheresses) exacerbent l'instabilité dans de nombreuses régions et aggravent les risques de conflits. En séjournant à Brazzaville lors de sa tournée, Emmanuel Macron aura l'occasion d'échanger avec son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso, qui est aussi président de la commission climat du Bassin du Congo et du Fonds bleu pour le bassin du Congo, sur les questions cruciales de la sauvegarde de ce bassin reconnu par tous comme le

poumon écologique de la planète.

Lors de la COP 26 qui s'était déroulée à Glasgow, en Ecosse, les pays riches s'étaient engagés à octroyer un financement de 1,5 milliard de dollars pour la sauvegarde des forêts du Bassin du Congo. Mais il faut reconnaître que les avancées sur les financements pour les questions environnementales se font lentement par les pays qui sont les plus pollueurs.

Denis Sassou N'Guesso, fidèle à son engagement climatique pour l'Afrique, a une fois de plus interpellé les pays développés à prendre leur responsabilité, lors du récent sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba, en Ethiopie, déclarant : «Il est dès lors temps d'amener les pays développés à lever le verrou qui empêche les banques multilatérales de développement et les institutions financières internationales de financer directement les actions climatiques africaines».

Les deux chefs d'Etat qui partagent en commun leur engagement sur les questions climatiques ne manqueront certainement pas, au cours de leurs entretiens, d'affiner leur vision sur cette question prioritaire, pour le bien-être de l'humanité.

Boris Karl Ebaka

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepêchesdebrazzaville.fr

ART

L'Institut français ou l'art de la diplomatie culturelle

Présents dans des dizaines de pays et sur les cinq continents, les instituts français et les alliances françaises constituent un atout indispensable dans la promotion de la diversité culturelle et linguistique françaises. Mais au-delà, ces structures sont, au fil des années, devenues des espaces où les cultures dialoguent et se meuvent. Au Congo, l'Institut français du Congo (IFC) fait vivre la culture française et congolaise sous toutes ses postures.

De la littérature à la musique, en passant par le cinéma, la peinture, la mode et la gastronomie, l'IFC compte parmi les plateformes qui donnent aux passionnés de culture, professionnels et amateurs, le droit d'exprimer leur talent et l'opportunité de les peaufiner. « Nous bénéficions d'un soutien considérable de l'Institut français du Congo dans l'organisation du Festival Kokutan'Art (Rencontres internationales de la photographie d'auteur de Brazzaville). Pour la troisième édition dudit festival, nous venons de bénéficier d'un soutien de l'Institut français de Paris via le programme d'appui à la création, à la diffusion et aux opérateurs de la société civile en Afrique », témoigne le photographe congolais, Lebon Zed.

Lieu de bouillonnement artistique et de brassage culturel, les instituts français sont plus que des outils de promotion de la culture française, selon plusieurs artistes congolais. Par le biais de ses programmes (cours de langues, expositions, médiathèque, ateliers...), ils permettent d'ouvrir les portes de la France aux Congolais tout en étant loin de ses frontières. « L'IFC est un lieu de métissage culturel qui, à travers ses



Djison Philosophe sur scène à l'IFCAdiac

divers ateliers artistiques, joue le rôle d'une académie culturelle au Congo, car il œuvre pour la formation et le rayonnement aussi bien des artistes français au Congo que des artistes congolais en France », affirme Princia Bopaka, écrivaine congolaise.

Pari réussi

« La fluidité est le moteur originel de la culture », disait Wang Jing-sheng, professeur à l'Institut des

sciences humaines du campus de Shenzhen de l'Université de Beida. Promouvoir, faire voyager sa culture mais aussi connaître celle de pays dans lesquels ces instituts sont installés, c'est le pari réussi par la France, à travers ce réseau d'une centaine d'instituts implantés dans le monde.

Dotée d'infrastructures qui lui assurent une bonne visibilité à l'échelle mondiale, la France, grâce à son rayonnement artistique et culturel, se reflète dans une multitude de

domaines dans lesquels elle exerce des fonctions stratégiques. Sa capitale, Paris, est pour bon nombre de Congolais le foyer de l'avant-garde créative, le lieu où le dialogue avec l'art s'opère aussi bien avec un miroir qu'avec un manteau, un crayon qu'une assiette. « La France a réussi à créer, et ça ne date pas d'aujourd'hui, un environnement propice à la pratique artistique. C'est dire que le jeune congolais, pour ne pas dire africain que je

suis, qui vient d'un pays jeune de 60 ans, qui a fait le choix de progresser sous le modèle occidental, précision indispensable pour évaluer ce qu'on perçoit comme un « retard » en Afrique, va trouver en France des siècles d'accomplissement, aussi bien sur le plan des infrastructures que sur celui du mécénat, de l'organisation et de la politique culturelle », souligne l'écrivain et critique d'art congolais, Emeraude Kouka. « Les bases sont si bien posées que la politique culturelle s'étend hors du territoire hexagonal ou des Outre-mer. Ça prend forme à travers des établissements publics comme l'Alliance française, l'Institut français, l'Agence française de développement qui finance des projets et même les lycées français dans divers pays, qui sont vecteurs de l'expansion culturelle de la France », ajoute le poète.

En effet, au pays de Bercy et de l'Olympia, l'art et la culture s'expriment sans détour. On y rencontre des publics passionnés de culture, découvre des lieux emblématiques, un patrimoine culturel riche et varié. Indéniablement, la France est une terre des arts !

Durly Emilia Gankama

INTERVIEW

Samuel Kidiba : « Brazzaville devrait être la capitale des archives de l'Afrique centrale »

À l'occasion de la venue du président français à Brazzaville, Samuel Kidiba*, expert en patrimoine culturel et conseiller au Patrimoine et aux archives au cabinet du ministre en charge de l'Industrie culturelle, retrace le passé historique de Brazzaville et lance un appel.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Vous êtes spécialiste des archives. Une certaine opinion estime que ce domaine est encore vierge au Congo. Pourtant le pays a un passé historique à la portée internationale.

Samuel Kidiba (S.K.) : Effectivement, les archives sont un domaine encore vierge en République du Congo et nous n'avons pas de spécialistes en la matière. Pourtant les archives du pays sont à Brazzaville, à Pointe-Noire mais aussi en France où je viens de rencontrer les experts de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage, de l'école de Chartes, de l'inspection du Patrimoine, des Archives nationales. Ils sont prêts à nous aider. C'est pourquoi aussi nous exhortons nos jeunes chercheurs, étudiants et écoliers à s'y intéresser. Tout ce qui se fait à la télévision, à la radio, que ça soit sonore, écrit, visuel, ce sont des archives et cette jeunesse, très

outillée aux réseaux sociaux, devrait s'y intéresser.

Le sujet est très important car Brazzaville a une grande charge historique. Elle a été la capitale de la France libre et capitale de l'Afrique équatoriale française (AEF). Des esclaves en grand nombre sont passés par là qui venaient du Sud du Cameroun, du Sud de la Centrafrique, de l'actuelle République démocratique du Congo (RDC)... Depuis cette époque, le Congo est devenu un pays de transit. Il y a eu la construction du Chemin de fer Congo-Océan, tout ce qui venait de l'Afrique centrale passait par le chemin de fer qui a suivi la piste caravanière entre Brazzaville et Pointe-Noire. C'était la voie de communication, l'échange entre le royaume de la côte et le royaume téké.

Autre élément important, la rumba qui vient d'être inscrite au Patrimoine mondial de l'Unesco. La rumba n'est pas née hier mais les années 1950, ce qui revient à dire qu'il y a aussi là matière à réflexion.

Et puis, il y a le projet du musée national. Le pays est en pleine effervescence à ce sujet et le ministère en charge de l'Industrie culturelle veut faire en sorte que demain le musée soit placé au cœur du tourisme culturel au Congo. Nous sommes très heu-



reux de constater qu'au niveau de la primature ou de la présidence, les autorités ont un regard assez attentif sur ce sujet.

L.D.B. : Concernant la charge historique de Brazzaville, notamment les archives de l'AEF, quelle place devraient-elles occuper ?

S.K. : Compte tenu de la charge historique de Brazzaville, je pense que la ville devrait être la capitale des archives de l'AEF, c'est-à-dire que tout chercheur qui partirait du Congo, de la RDC, du Cameroun, du Gabon, de la Guinée équatoriale, de l'Angola, devrait forcément passer par Brazzaville non seulement parce qu'il y a les archives même si l'on peut consulter sur le net de façon virtuelle, mais aussi parce que Brazzaville a

des symboles : la Case de Gaulle, le stade Eboué, etc. Il y a beaucoup de vestiges ici de la capitale de la France libre, capitale de l'AEF, tout cela devrait être en quelque sorte relever d'une diplomatie culturelle. La meilleure qui soit. Nombreux sont les pays qui l'ont compris. Pourquoi pas alors le Congo qui est toujours à l'avant-garde de la littérature africaine francophone ? Notre pays a une littérature non seulement prolifique mais très puissante et très pertinente, au point où l'on compare certains de nos écrivains aux écrivains sud-américains. Bref, voilà une autre diplomatie culturelle qui pouvait servir à notre pays.

L.D.B. : Le président de la République française arrive en République du Congo. Ce pays devrait-il donner un avis technique et politique en ce qui concerne les biens culturels ?

S.K. : Aujourd'hui en matière culturelle, la question à l'ordre du jour entre la France et ses anciennes colonies, c'est la restitution. Que ça soit en Europe ou en France proprement dite, des biens culturels du Congo se retrouvent dans de nombreux musées. Oui, le Congo doit donner un avis technique, un avis politique sur ces biens. Le pré-

sident Emmanuel Macron a parlé d'un accord en vue entre les pays concernés et nous avons un projet à ce stade qui est la réhabilitation du Musée national. En ce moment-là, le Congo devrait véritablement dire qu'est-ce qu'il veut ? En tant que technicien, je dis qu'il faut déjà mettre en place une commission nationale qui examinera la question avec la coopération française sur place, mais aussi avec des techniciens, notamment des collègues africains et français, qui peuvent regarder avec nous comment identifier ces biens et les lieux où ils se trouvent. Dans quelles maisons, est-ce que ce sont des collections privées ? Qu'est-ce que nous devons faire pour suivre la démarche de ce que certains pays ont fait à l'instar du Bénin, du Sénégal et bien d'autres qui sont sur le point de le faire ? C'est l'occasion pour le gouvernement de parler de ce dossier avec le président Emmanuel Macron.

*Samuel Kidiba est un expert international en éducation du patrimoine culturel et naturel, muséologue, enseignant chercheur, ancien directeur du Musée national, de l'École de peinture de Poto-Poto, de l'École de patrimoine africain à Porto Novo, au Bénin.

Propos recueillis par Bruno Okokana

COOPÉRATION

L'Unesco rappelle ses priorités pour le Congo

Reçu en audience le 2 mars à Brazzaville par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, le sous-directeur général du Département Afrique de l'Unesco, Firmin Edouard Matoko, a rappelé que son institution avait des priorités pour le Congo.

Au nombre des priorités, l'amélioration de la qualité de l'éducation à travers la formation des enseignants, la préservation de l'environnement et l'inscription de quelques sites congolais sur la liste du patrimoine mondial. Selon Firmin Edouard Matoko, la coopération entre le Congo et l'Unesco est toujours vive dans plusieurs domaines comme en témoignent les différentes initiatives qu'elle entreprend à travers son bureau de Brazzaville, notamment dans l'éducation, la culture, la valorisation du patrimoine mondial, l'environnement ainsi que la préservation des forêts et des sciences. « Les priorités aujourd'hui, je pense que c'est l'amélioration de la qualité de l'éducation par la formation des enseignants. Nous allons nous atteler à préparer les dossiers d'assistance technique dans ce domaine. L'urgence c'est aussi de valoriser le patrimoine immatériel congolais et nous sommes heureux que la rumba a été inscrite sur la liste du patrimoine mondial. Nous espérons que le site de la baie de Loango et le royaume de Mbé, qui sont des dossiers en préparation, connaîtront le même sort », a déclaré Firmin



L'audience avec le Premier ministre Adiac

« Les priorités aujourd'hui, je pense que c'est l'amélioration de la qualité de l'éducation par la formation des enseignants. Nous allons nous atteler à préparer les dossiers d'assistance technique dans ce domaine. L'urgence c'est aussi de valoriser le patrimoine immatériel congolais et nous sommes heureux que la rumba a été inscrite sur la liste du patrimoine mondial. Nous espérons que le site de la baie de Loango et le royaume de Mbé, qui sont des dossiers en préparation, connaîtront le même sort »

Edouard Matoko.

Le sous-directeur général du Département Afrique de l'Unesco a, par ailleurs, indiqué que cette institution attache également une attention particulière à la préservation de l'environnement, notamment du Bassin du Congo (des forêts, des espèces vivantes et de la faune dans le Mayombe). Il espère que le sommet de Libreville leur donnera l'occasion de réfléchir ensemble sur ce qu'il faut mettre en œuvre dans ce domaine.

Soulignant la densité et l'importance de la coopération entre les deux parties, Firmin Edouard Matoko a réitéré, au nom de la directrice générale de l'Unesco, son engagement à poursuivre cette collaboration. « Nous remercions aussi fortement le gouvernement de la République du Congo et l'action de monsieur le Premier ministre qui est toujours présent. Comme vous le savez, ancien ministre de l'Éducation et maintenant Premier ministre, il connaît très bien les dossiers quand il gère l'éducation. Il est toujours présent quand nous avons besoin de l'appui des autorités pour engager nos actions dans le pays », s'est-il félicité.

Jean Jacques Koubemba

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

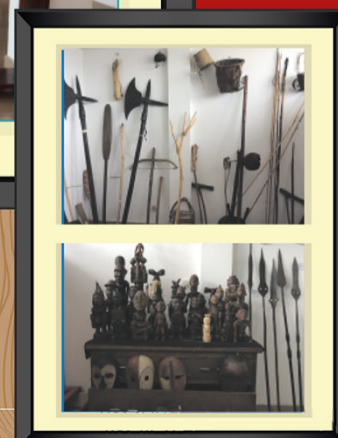
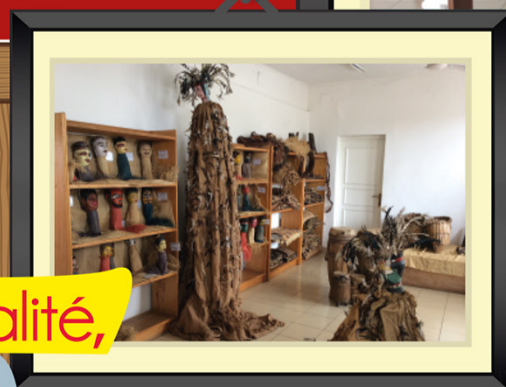
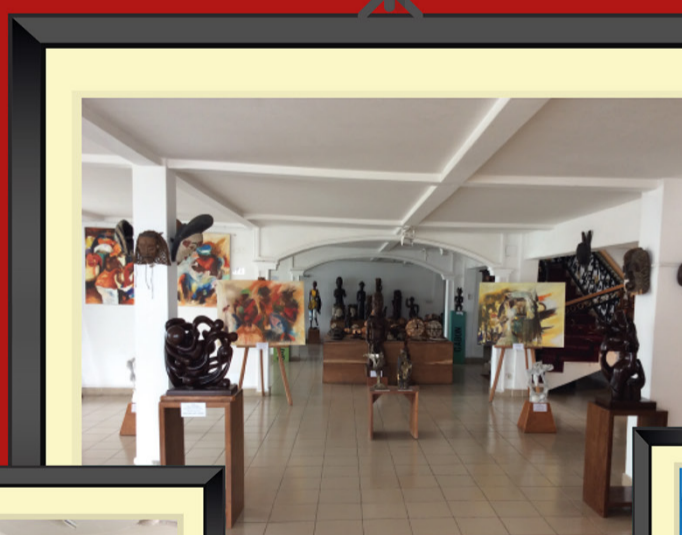
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

SOLUTION :
Le mot-mystère est : *ventriloque*

R	A	R	O	F	A	D	E	
E	N	O	N	C	E	D	O	N
T	E	S	T	T	E	N	U	
I	E	R	G	O	T	C	E	
F	E	R	U	L	O	G	E	R
G	S	C	E	N	E	R		
D	O	S	U	N	A	G	E	
O	E	O	L	I	E	N	U	
D	I	X	O	N	T	I	R	
U	E	S	T	O	C	N		
S	I	S	E	U	R	I	N	E
C	P	R	I	A	E	T		
M	I	X	T	E	N	U	E	

A	O	I	E	T	S						
I	N	T	R	O	D	U	C	T	I	O	N
K	I	T	E	T	O	U	R	D	I		
M	Y	T	H	O	M	A	N	E	I	F	
L	I	O	N	H	O	R	D	E			
D	O	P	T	T	M	O	R	U	E		
S	A	H	A	R	I	E	N	S	U		
D	E	C	O	R	A	S	T	H	E	S	
A	N	I	M	E	S	E	S				
R	A	D	I	O	R	A	S	A	D	E	
V	I	S	B	E	D	O	U	I	N		
M	I	E	T	T	E	A	D	M	E	T	
R	E	N	T	E	T	E	E	S			
P	O	T	T	E	T	E	E	E	N		
N	E	T	L	E	S	I	S	E			

• SOLUTION DE LA GRILLE N°685 •

3	9	1	2	6	5	7	4	8
5	7	2	8	9	4	6	1	3
4	6	8	3	7	1	2	5	9
6	1	5	7	8	9	3	2	4
7	2	4	5	3	6	8	9	1
9	8	3	4	1	2	5	6	7
2	3	6	9	4	7	1	8	5
1	4	7	6	5	8	9	3	2
8	5	9	1	2	3	4	7	6

• SOLUTION DE LA GRILLE N°694 •

7	3	1	9	4	8	6	2	5
2	5	9	3	6	7	8	4	1
8	6	4	2	1	5	3	9	7
4	9	7	6	5	3	2	1	8
6	8	3	4	2	1	7	5	9
1	2	5	7	8	9	4	3	6
5	1	2	8	3	6	9	7	4
9	4	6	1	7	2	5	8	3
3	7	8	5	9	4	1	6	2

E	T	O	I	R	T	A	P	B	C	O	C	H	O	N
M	M	P	D	C	O	R	B	E	A	U	Y	N	E	E
E	A	A	E	R	I	A	L	O	P	B	G	P	N	T
U	G	R	S	S	U	N	O	B	E	I	O	D	I	U
Q	I	F	I	C	N	O	P	L	R	C	I	R	E	N
I	Q	A	R	N	A	S	U	O	N	V	U	J	D	N
L	U	I	P	N	E	B	N	Y	E	R	N	V	T	E
E	E	T	E	T	O	D	S	U	P	E	R	B	E	L
A	D	Y	M	L	I	E	E	S	U	M	B	P	G	E
G	O	N	G	N	L	G	T	L	I	R	A	F	A	S
D	I	V	O	I	R	E	R	E	C	L	L	I	V	E
I	P	R	O	T	O	N	C	E	M	O	A	S	I	N
A	I	T	S	I	O	M	A	I	S	O	N	I	R	G
L	E	L	I	E	M	R	E	V	F	S	C	O	E	Y
P	Y	G	M	E	E	R	C	O	I	D	E	M	M	C

MAL FINIR AU SUD DE ROME	BATEAU DE COMMERCE HOMME DE METIER	FAÇONNAGE CHEF MUSULMAN	TAILLE HUMAINE	FROMAGE COULANT ÂME SOEUR	ASSEZ COURTE CONJONCTION
			PESER SOUS LE ZERO		
DÉLINQUANCE ÇA NE VAUT RIEN					RAYURE
ENGIN LÉTAL	VILLE D'EUROPE CENTRALE OS DE LA CHEVILLE	ARRÊTE LA CIRCULATION TRAME EN BANLIEUE		PRONOM RÉFLÉCHI	ALLER EN COUR
DURILLON	STOPPÉE MONTE EN PUISSANCE			ILE DE FRANCE BLONDE ET LÉGÈRE	
		DRAPERIE	VILLE DE SYRIE	ENJOUÉS MODÈLE DE RÊVE	
LUMIÈRE NOIRE MÛRE					
		DIODE RHUM		HARMONIE	GRIVOISES
PREND DE LA HAUTEUR ENGIN VOLANTS			BIEN ROULE CHARGE	MÉTAL TOUCHÉ	ROUE À GORGE
ENCORE INTACT VIEUX DO		USER OR AU LABO			
	VALLÉES INONDEES		ABATTUE		
VARIÉTÉ DE BLE				POSSESSIF	

MOTS CASÉS 10X13 • N°142

- 2 LETTRES**
IN - LI - NE - RE
- 3 LETTRES**
CLE - EGO - GEL - GUI - KSI - MER - OUF - PEU - PSI - SKI - TED - UNE - USE
- 4 LETTRES**
KEPI - LEGO - LIEU - ORGE - OSES - OURS - REPU - RUES - SMOG - TRES
- 5 LETTRES**
AVOIR - COEUR - CUIE - DEFIS - DIESE - EMERI - EXCES - GOSSE - MASSE - MITEE - MIXER - MUSEE - OREES - PLOUC - POSER - SOEUR - VODKA - VROUM
- 6 LETTRES**
OFFICE - ORDRES - SEDUIT - STERNE

• SUDOKU • GRILLE N°686 • FACILE •

2	7			5	
	9	8	5	6	7
	5	1	9	2	
8	3	6		7	
		3	2	7	
6			8	1	2
7	9	4	5		
	6	8	1	9	3
	5			1	4

SUDOKU • GRILLE N°695 • DIFFICILE

6					4
1	8	5	4	3	
3				5	
	1	4	7	9	
8				4	
	9	3	8	5	
7				1	
4	9	7	6	8	
2					6

COOPÉRATION AVEC L'AFRIQUE

Une France à l'écoute ?

Libreville, Luanda, Brazzaville, Kinshasa accueillent en ce début mars le président français, Emmanuel Macron, qui effectue en Afrique centrale une tournée placée sous le signe de la coopération et de la mémoire.

Pour son deuxième déplacement officiel en Afrique centrale, après celui de juillet dernier au Cameroun, le président français visite le Gabon, l'Angola, le Congo et la République démocratique du Congo. Le dossier de presse présente le calendrier de ce périple étape par étape. Pour le séjour éclair au Congo, ce 3 mars, on note l'entretien en tête-à-tête entre le chef de l'Etat français et son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso. Un accent particulier est aussi mis sur la rencontre à la Case de Gaulle, résidence de l'ambassadeur de France, avec la communauté française.

Dans le discours qu'il a prononcé le 27 février à l'Élysée, en rapport avec son voyage, Emmanuel Macron a dévoilé les grandes lignes du nouveau partenariat que son pays entend nouer avec l'Afrique, continent « pluriel » pour lequel le régime du cas par cas importe toujours plus que celui de la globalisation quand on veut s'adresser à la cinquantaine d'Etats qui le constituent. On peut d'entrée de jeu saluer l'exigence d'humilité que le chef de l'Etat français a fait sien dans son allocution. « *Le temps passé sur le continent africain est irremplaçable. J'y ai effectué dix-sept déplacements, été accueilli dans vingt-et-un pays... J'en retirerai une seule exigence, celle de faire preuve d'une profonde humilité face à ce qui se joue sur le continent africain* », a-t-il indiqué.

Des atouts indéniables

Liée au continent par l'histoire, la France est de loin l'une des anciennes puissances coloniales dont la présence, après les années d'indépendance, en 1960, reste la plus visible. Ses entreprises, nombreuses sur le continent, opèrent dans les secteurs clés de la finance, des hydrocarbures, des télécommunications et des services publics. Une forte communauté française composée de coopérants, d'hommes d'affaires et de diplomates. Selon le Quai d'Orsay, l'Afrique est le « troisième continent de destination des Français à l'étranger ». La France dispose de bases militaires au Gabon, en Côte d'Ivoire, au Sénégal, à Djibouti et dispose de troupes au Niger et au Tchad. Elle jouit d'une influence considérable distillée par ce puissant outil de communication qu'est la langue



Les présidents Denis Sassou N'Guesso et Emmanuel Macron en conversation DR

parlée dans une vingtaine de pays africains.

En tant que témoin de cette histoire qu'elle a contribué à édifier aux côtés de ses ex-colonies, la France a aussi le privilège moral dans les instances internationales de parler de l'Afrique comme un continent qu'elle connaît bien. Ce construit historique est bien évidemment le côté complexe de cette relation que les changements intervenus dans le monde au début des années 1990, avec la chute du mur de Berlin, ont exacerbé. Au moment du délitement et de la dislocation de l'ex-Union soviétique, la partie « gagnante », représentée par l'Occident, avait pris l'initiative de la démocratisation du reste du monde. Elle y est parvenue sans apporter aux pays embarqués dans cette dynamique l'aide nécessaire pour consolider les fondements de cette nouvelle aventure institutionnelle.

Le péché des expéditions punitives

Bien au contraire, l'écart s'est accentué et a continué à se creuser entre le Nord et le Sud. L'euphorie des premières années de l'ouverture démocratique s'est peu à peu consumée, laissant la place à l'enchaînement de violences sociopolitiques qui ont fini par déstabiliser des régions entières du continent. Les crises vécues dans beaucoup de pays

occidentales, parmi lesquelles la France, ont créé un effet boomerang qui explique en partie le sentiment de rejet de la présence militaire étrangère sur le continent.

« *Nous sommes dans une position qui ne va pas dans la bonne direction. Et c'est pour partie de notre faute parce que nous avons trop souvent eu une logique de rente dans notre rapport au continent*

». Cet extrait de l'allocution du président français, le 27 février, témoigne non seulement un courage politique, mais il met en lumière le fait que Paris est parfaitement conscient des nouveaux engagements qu'il doit prendre pour relancer ses liens avec l'Afrique. « *L'Afrique est devenue une terre de compétition* », que si ! Les besoins des Etats sont si forts en matière de développement qu'une compéti-



La route de la Corniche financée par l'Agence française de développement/Adiac

africain. On a considéré que parce qu'on était la France, même quand on faisait mal, même quand on était plus

tion saine, dans laquelle le meilleur est pris, ne ferait pas mal à l'Afrique.

gagent dans le volontariat, et parmi eux... Nos diasporas », estime-t-il.

La France a un fort potentiel et ne devrait pas laisser s'envoler une telle opportunité. A condition de faire preuve d'humilité, d'être à l'écoute des autres et respectueuse de leurs choix de développement. En revanche, l'Afrique aurait tort de désigner continuellement autrui comme étant l'auteur de ses malheurs vrais ou supposés.

Gankama N'Siah

La France a un fort potentiel et ne devrait pas laisser s'envoler une telle opportunité.

africains au nom de l'établissement de la démocratie, les interventions militaires conduites sur le continent par les puissances

cher que les autres, même quand les solutions de financement étaient moins bonnes, on allait continuer d'être pris

Une coopération gagnant-gagnant

La France, les Etats-Unis, la Chine, la Russie, l'Inde, la Tur-